

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 89 (1938)
Heft: 7

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d) d'étudier les problèmes intéressant la sylviculture dans le domaine international, sauf ceux qui pourront être traités par d'autres services de l'Institut international d'agriculture, par décision de ses organes statutaires, et de publier ces études.

Les compétences et attributions de l'*Union internationale des Instituts de recherches forestières* et du *Comité international du bois* ne sont pas touchées par les compétences et attributions du « Comité international de sylviculture ».

Art. 3. Le comité du Centre international de sylviculture se compose des délégués des Etats adhérents, à raison d'un délégué par Etat.

Chaque délégué peut être accompagné d'un expert ayant voix consultative. En cas d'empêchement, il peut être remplacé, à la réunion à laquelle il ne peut assister, par un suppléant nommé par son gouvernement.

NB. Le comité permanent de l'Institut international d'agriculture a informé le Conseil fédéral du fait qu'il avait approuvé la décision de créer, dans le cadre de cet institut, un « Centre international de sylviculture », ayant son siège à Berlin.

Le gouvernement fédéral décidera sous peu si la Suisse adhèrera à ce nouvel organisme.

Belgique. Le *Comité international du bois*, dont le siège était précédemment à Vienne, nous prie de faire savoir que son secrétariat a été installé, dès le commencement de juin 1938, à Bruxelles (Rue neuve, 50). C'est là également que seront à adresser toutes communications aux membres du comité en question (secrétaire général : M. le Dr Egon Glesinger).

BIBLIOGRAPHIE.

La vie forestière (Dasiki zoï). Il ne s'agit point là d'une publication forestière que nous puissions recommander sans autre à nos lecteurs. Cela pour une raison bien simple : ce périodique est rédigé dans une langue incompréhensible à la presque unanimité de ceux-ci : le grec. Et on n'y trouve pas de résumés en français, anglais ou allemand, permettant néanmoins de s'orienter un peu.

Nous voulons simplement apprendre à nos lecteurs qu'il existe en Grèce — pays de faible boisement et où la forêt ne joue pas un rôle bien grand — une revue forestière, cela depuis cinq ans. Ce Bulletin forestier mensuel est le seul en Grèce pour l'avancement des sciences forestières et de la technique forestière. Il est l'organe officiel de l'association des propriétaires de forêts et négociants de produits forestiers en Macédoine. Son rédacteur en chef est M. A. Karras, à Thessalonique. Parmi les sujets traités dans les derniers cahiers de *Dasiki zoï*, nous relevons ceux de M. A. Georgopoulos (l'impôt sur les forêts en Grèce), de M. G. Spatalas (Le cyprès et la poésie), de P. Kontos (Les forêts et le pâturage des chèvres), etc. Ce

dernier est certainement d'une grande actualité parmi les forestiers grecs, car on sait qu'en Grèce le nombre des chèvres est extrêmement élevé (170 chèvres pour 100 habitants; en Suisse, vers 1926, 7 pour 100 habitants). La lutte contre leurs dégâts en forêt ne doit pas être précisément facile!

Nous souhaitons, encore qu'un peu tard, heureuse réussite à ce nouveau confrère de l'Europe méridionale. Puisse son action être bienfaisante pour le développement de la sylvie grecque!

H. Badoux.

Avis de la rédaction.

Pour des raisons d'ordre administratif, le prochain cahier (n° 8) ne pourra paraître que vers le 10 août, soit après la séance du comité permanent, dans laquelle seront prises les décisions concernant la reddition des comptes de l'exercice écoulé, le budget de celui de 1938/1939 et le programme de la prochaine réunion.

Sommaire du N° 6

de la «Schweizer. Zeitschrift für Forstwesen»; Redaktor: Herr Professor Dr. H. Knuchel

Aufsätze. Positive Auslese. — Lawinengeschwindigkeiten und Lawinenluftdruck. — Die Witterung im Jahre 1937. — **Mittellungen.** Forstinspektor Dr. h. c. H. E. Biolley 80 Jahre alt. — Energischer Schritt Graubündens in der Provenienzfrage. — Ein Haus aus unserm Holz. — Internationales Landwirtschaftsinstitut in Rom. — † Prof. Dr. Jakob Früh. — **Forstliche Nachrichten.** Bund: Eidgen. Techn. Hochschule. — Wählbarkeit an eine höhere Forstbeamtung. — Forstwirtschaftliche Zentralstelle der Schweiz, Solothurn.

Publications de la Société forestière suisse

1. La Suisse forestière

Editeur: Payot & C^{ie}, Lausanne

Prix réduit: broché 4,— fr.
relié 5,50 „

2. Forstliche Verhältnisse der Schweiz

Editeur: Beer & C^{ie}, Zurich,
Peterhofstatt 10

Prix réduit: broché 4,— fr.
relié 5,50 „

3. Forêts de mon pays. Editeur: Delachaux & Niestlé, Neuchâtel

Prix: relié 6,50 fr.

4. Unser Wald

Editeur: Paul Haupt, Berne,
Falkenplatz 14

Prix: cahier 1, broché 1,70 fr.
„ 2, „ 1,70 „
„ 3, „ 1,70 „
Le volume complet, broché 4,80 „
„ „ „ relié 6,80 „

5. I nostri boschi. Editeur: Istituto editoriale ticinese B. A. Bellinzona.

Prix: relié 3,— fr.

6. Igl Uaul, il God Grischun

Editeur: Franz Schüler, Coire

Prix: broché 2,— fr.